



## Annonce 2020-08

### **Objet : PRÉCAUTIONS EXIGÉES PAR CARS POUR PRÉVENIR LA COVID-19**

**Date : 29 juillet 2020**

Cette directive vise à aider les organisateurs à établir les exigences minimales en matière d'équipement de protection personnelle afin de réduire les risques de transmission de la COVID-19 durant la pandémie et restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison 2020.

Il faut observer les exigences légales locales, provinciales et fédérales. CARS demande de respecter d'autres exigences et recommandations particulières aux rallyes :

#### Exigences

1. Tous les officiels, travailleurs et membres des équipes devront porter un masque dans le parc d'assistance, au quartier général, dans les zones de contrôle et partout ailleurs dans les endroits où la distanciation physique sera impossible à respecter.
2. Les exceptions à cette règle ne concernent que le pilote et le copilote lorsqu'ils portent leur casque ou qu'ils travaillent ensemble dans la voiture.
3. Demandez à tous les concurrents, officiels et bénévoles de signer une déclaration d'état de santé qui témoigne qu'ils n'ont pas de symptôme du COVID 19.
4. Les spectateurs ne seront pas admis dans le parc d'assistance.
5. Les équipes comprennent un maximum de 6 personnes, incluant pilote et copilote.
6. Le Parc exposé sera interdit.
7. Les aires de spectateurs et les rassemblements de spectateurs seront interdits.
8. Les événements d'après rallye, comme les banquets et les festivités, seront interdits.
9. La cérémonie de podium, s'il y en a une, devra respecter la distanciation de 2 mètres et être réservée aux équipiers, officiels en fonction, l'équipe de tournage de CRC TV et un maximum de 6 photographes accrédités.

#### Recommandations

1. Affichez des rappels promouvant la distanciation physique, le port du couvre-visage et le lavage des mains.
2. Évitez les rassemblements en faisant appel à la technologie virtuelle pour l'inscription, la réunion des pilotes et autres réunions.
3. Minimisez les contacts entre équipes et travailleurs grâce à l'utilisation d'un tableau officiel virtuel, de communications et de demandes par courriel ou SMS, etc.
4. Pensez à permettre au copilote d'inscrire ses temps sur le feuillet de chrono à partir des temps affichés sur un tableau à l'extérieur de la voiture au départ, à un contrôle d'arrivée, à un contrôle de fin et à un contrôle d'arrêt majeur. (Testé avec succès au SOFR.)